

**Programme d'échange
individuels
Nouvelle Aquitaine-Hesse
année 2025-2026**

**Informations
à l'attention des familles**

Vous pouvez candidater dans le cadre du programme suivant :

Échange individuel de 4 à 6 semaines en collaboration avec le Land de Hesse pour des élèves entre la classe de quatrième et la classe de seconde ayant 2 années d'enseignement de l'allemand.

Objectif du programme

Un échange individuel d'élève est souvent le premier pas important dans la découverte d'un autre pays. C'est ce qui motive de nombreux apprenants à vouloir voyager et découvrir quelque chose de nouveau. Les expériences vécues lors de l'échange exigent esprit de tolérance et ouverture d'esprit à l'égard des autres cultures. Les élèves doivent prendre position, apprendre à prendre des décisions par eux même et gérer les problèmes de façon imaginative. En vivant au quotidien les différences et les similitudes dans différentes situations (dans le système scolaire, dans la famille, et dans un contexte global) ces jeunes sont incités à réfléchir sur eux-même et sur leur propre vie.

Le programme d'échange propose aux élèves des classes de quatrième à la seconde de renforcer leurs connaissances de la langue du partenaire et leur offre la possibilité d'entrer dans la culture et le quotidien du pays partenaire. Ce séjour individuel en Allemagne nécessite autonomie, responsabilité et confiance en soi tout en offrant des compétences essentielles dans l'apprentissage de l'interculturel.

Le programme repose sur le principe de la réciprocité, les élèves français et allemands effectuant leurs séjours ensemble dans les deux pays. De cette manière, les partenaires de l'échange séjournent ensemble dans l'un puis l'autre pays et peuvent s'entraider mutuellement pour entrer dans la culture et la manière de vivre.

Critères d'éligibilité au programme

Ce programme d'échange s'adresse à des élèves motivés venant des classes de la quatrième à la seconde dont les connaissances linguistiques et la capacité d'adaptation leur permettent de participer aux cours dans la région partenaire.

Dans le cas de candidats non appariés en février 2025, une seconde campagne sera lancée début mars auprès des établissements hessois.

Peuvent postuler des élèves :

- qui possèdent ou visent une certification du niveau A2. Ces élèves seront choisis en priorité.
- dont les connaissances en allemand sont suffisantes pour que cela contribue au succès de cet échange.

Le partenaire en Allemagne

La région Académique Nouvelle Aquitaine propose ce programme d'échange en collaboration avec le Land de Hesse, notre région partenaire.

Périodes d'échanges proposées

Il est demandé 3 semaines d'école obligatoire pour un séjour de 4 semaines. Pour un séjour allant jusqu'à 5 à 6 semaines, un mois de scolarisation dans le pays hôte est requis.

Les familles et les chefs d'établissement des deux pays s'accordent sur les dates des séjours, en France et en Allemagne. Le chef d'établissement a toute autorité pour accepter ou refuser les dates proposées par les familles.

Vous trouverez ci-après une suggestion de dates qui tient compte des périodes de vacances des deux régions.

Les élèves aquitains de 4^e et 2nde iront passer 4 à 6 semaines en Hesse en mai-juin 2025 et recevront leur correspondant 4 à 6 semaines en septembre-octobre 2026.

Les élèves de 4^e peuvent également candidater pour un séjour plus tardif en septembre-octobre 2026 pendant leur année de 3^e. Ils recevront leur correspondant allemand en novembre-décembre 2026.

Les élèves de 3^e candidatent pour un échange en 2026.

Nous conseillons septembre-octobre 2026 en Allemagne, avec accueil en novembre-décembre 2026 en France. Dès affectation connue en juillet 2026, pensez à demander l'autorisation du chef de l'établissement concerné par la scolarité 2026-2027.

Aucun accompagnement concernant le voyage n'est prévu. Les familles organisent elles-mêmes le transport des élèves.

Processus de candidature et de sélection

La création des binômes de partenaires a lieu en février 2026. Les candidats seront informés aussi vite que possible de leur participation au programme.

Lors de la formation de ces binômes, nous essaierons dans la mesure du possible de prendre en considération les souhaits exprimés par les candidats. Cependant il est fort probable que tous les critères ne correspondent pas.

En participant à cet échange, c'est la capacité à non seulement se montrer tolérant au contact de différences culturelles mais aussi celle de vivre pendant plusieurs semaines avec une personne jusqu'alors inconnue et d'atteindre des objectifs communs qui est testée. Cela peut conduire ou pas à la naissance d'une longue amitié. C'est pourquoi les attentes des deux côtés doivent être mesurées et non trop élevées.

Engagements des établissements

L'échange est préparé et accompagné par l'établissement d'origine de l'élève. Afin de garantir le succès de cet échange, un travail de coopération et de concertation est indispensable entre les enseignants référents (en principe les enseignants d'allemand en France et les enseignants de français en Allemagne), les familles et les élèves. L'établissement et l'enseignant-référent doivent d'une part préparer leur élève à l'échange et d'autre part aider l'élève français à s'intégrer dans l'établissement allemand.

Si un élève manifeste son intérêt pour cet échange individuel, alors l'établissement et le professeur doivent tester si ses compétences en allemand, son niveau scolaire et sa capacité d'adaptation sont compatibles avec cet échange et si sa réintégration en classe après le séjour en France se fera sans poser de problème.

Une information aux parents et à l'élève sur les différences entre les systèmes scolaires français et allemand tout comme sur les différences culturelles est indispensable.

En ce qui concerne l'accueil de l'élève allemand, il est attendu qu'un enseignant-référent soit nommé auprès duquel l'élève allemand pourra s'adresser durant tout son séjour. En outre, tout le corps enseignant devra avoir connaissance de cet échange, afin de pouvoir réagir en conséquence à cette situation particulière.

Nous signalons qu'il est possible de devoir adapter l'emploi du temps de l'élève allemand en fonction de ses besoins. Il faudra par exemple prendre en considération quelles langues vivantes étrangères l'élève apprend en plus du français. De même, la participation plus marquée de l'élève allemand dans le cours d'allemand est une bonne façon de faciliter son intégration au sein de l'établissement.

L'accueil le premier jour dans l'établissement est particulièrement important. Un accueil officiel par le chef d'établissement est souhaité. L'élève allemand doit aussi faire connaissance le premier jour de son enseignant-référent. Il est attendu que l'élève français présente son partenaire allemand à ses camarades de classe.

A la fin du séjour, l'élève recevra une attestation de l'établissement scolaire. Celui-ci pourra avoir la forme d'un certificat Europass Mobilité Hors Erasmus+: <http://www.europassmobilite.fr/>

Engagements des familles d'accueil

Les familles d'accueil se doivent d'intégrer l'élève dans leur famille, de lui favoriser l'accès aux activités culturelles et de contribuer à l'amélioration des connaissances par l'utilisation de la langue dans la communication au quotidien. Elles assument tout au long du séjour la responsabilité et l'autorité parentale.

Conformément à l'article 6.2.2 du Règlement intérieur des transports interurbains sur le territoire de la Gironde : « Le chef d'établissement accueillant le correspondant doit présenter une demande officielle (courrier, fax ou mail) auprès des services du Département ou de l'autorité organisatrice de second rang un mois avant l'arrivée du correspondant en indiquant les noms, prénoms de l'élève inscrit au transport, de son correspondant, le trajet demandé et la durée du séjour.

Un accord pourra être formulé par les services du Département ou de l'autorité organisatrice de second rang dans la limite des places disponibles au regard des inscriptions sur le service de transport concerné par la demande. ». Il est du ressort des familles d'avertir, à l'avance, le chef d'établissement de la nécessité d'effectuer une demande auprès de la compagnie de transport concernée.

L'échange est prévu pour une période comprise entre 4 et 6 semaines.

En cas de désistement avant ou pendant le séjour, les familles doivent en informer obligatoirement les deux établissements et les autorités éducatives en expliquant les raisons de ce retrait.

Cela inclut les deux familles partenaires, les écoles des deux élèves. Une information est également donnée aux organisations d'échange.

Engagement des élèves :

1. utilisation des médias numériques :

Il est bien connu que les nouveaux médias ont pris une importance extraordinaire dans notre vie et dans celle des jeunes. Surfer sur Internet est devenu un acte quotidien et presque indispensable. Pour que l'échange soit réussi, il est toutefois important que l'utilisation des médias numériques et sociaux reste mesurée ! Dans le cadre d'un échange, il est essentiel que les partenaires privilégient le contact direct entre eux. L'utilisation excessive du téléphone portable pourrait être perçue comme un manque d'intérêt pour la famille d'accueil et un manque de motivation pour l'échange. Les élèves qui s'inscrivent à ce programme s'engagent donc à faire un usage raisonnable et modéré des médias numériques et des réseaux sociaux.

Engagements des institutions encadrantes

Les institutions qui organisent ce programme d'échange sont d'une part le service des relations internationales du rectorat de l'académie de Bordeaux et d'autre part le service des relations internationales du ministère de l'éducation de Hesse. Elles se sont fixées comme objectif de trouver des partenaires pour les élèves retenus pour le programme et de permettre la fréquentation d'un établissement scolaire dans la région partenaire.

Ces institutions ne sont pas parties contractantes des élèves et des familles des participants. Ce sont sur les deux familles que reposent les liens. Les institutions aident à répondre aux questions et à résoudre les problèmes qui concernent le déroulement du programme.

Financement

Les coûts pour cet échange sont relativement bas, puisque reposant sur le principe de la réciprocité pour l'hébergement et la nourriture, seul reste à charge le coût du voyage. Cependant il doit être clarifié en amont par les familles comment les coûts supplémentaires seront répartis (transport scolaire ou de ville, sorties). Les familles doivent envisager de donner de l'argent de poche à leur enfant pour la totalité du séjour.

Aucune subvention du service des relations internationales n'est possible.

Assurances

Tout ce qui concerne les assurances relève de la compétence des parents des élèves et sera fourni par les assurances elles-mêmes.

La date limite de remise des dossiers de candidature auprès de l'enseignant tuteur est fixée au lundi 15 décembre 2025. Pour raisons de lisibilité des dossiers de candidature, il est souhaitable que l'élève réponde directement sur le formulaire WORD. Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Pour s'informer

Conseils aux voyageurs à destination de l'Allemagne :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/allemande/>